



La Fondation Coup d'Pouce est active depuis plus de 20 ans dans les loisirs et l'accompagnement des personnes avec une déficience et/ou des troubles du spectre de l'autisme.

Le Service **d'Assistance à l'intégration pré- et parascolaire** s'adresse aux structures pré et parascolaires qui accueillent des enfants avec des besoins éducatifs particuliers et qui souhaitent obtenir une ressource supplémentaire visant à renforcer leur équipe grâce à la mise à disposition d'un·e collaborateur·trice expérimenté·e dans l'accompagnement des personnes avec une déficience.

Dans ce cadre, nous recherchons plusieurs :

ASSISTANT ·E ·S à l'intégration pré- et parascolaires

Profil souhaité :

- Une expérience dans l'accompagnement de personnes avec une déficience et/ou des troubles du spectre de l'autisme,
- Une expérience dans le domaine de la petite enfance est un atout,
- Un sens des responsabilités, de la communication, des capacités d'adaptation, de flexibilité et d'autonomie,
- Un souhait clair de travailler en équipe,
- Âge minimum 18 ans.

Les détails de lieux et d'horaires pour les postes à repourvoir sont disponibles en page 2.

Si ce poste vous intéresse et que vous répondez au profil, nous vous invitons à nous faire parvenir une lettre de motivation accompagnée de votre CV et autres documents usuels en mentionnant le **numéro de poste** par courriel à aipp@coupdepouce.ch ou par courrier postal à :

Fondation Coup d'Pouce, Avenue de la Chablière 4, 1004 Lausanne.

Le cahier des charges complet peut être transmis sur demande. N'hésitez pas à nous contacter pour de plus amples informations.

Il ne sera répondu qu'aux dossiers complets.

Type de contrat :	CDI
-------------------	-----

Numéro de poste	Lieu	Pré ou Parascolaire	Lundi		Mardi		Mercredi		Jeudi		Vendredi		Date de début
1*	Tour-de-Peilz	Parascolaire	11h45-13h00	15h00-17h45	11h45-13h00	15h00-17h45			11h45 – 17h45 avec 15min. de pause				02.02.2026
2*	Tour-de-Peilz	Préscolaire			09h00 – 17h30 avec 30 min. de pause				09h00 – 17h30 avec 30 min. de pause		09h00 – 17h30 avec 30 min. de pause		02.02.2026
3	Eysins	Préscolaire			09h00-11h00	14h30-17h30			09h00-11h00	14h30-17h30			02.02.2026
4	Ballens (Morges)	Préscolaire	08h15-12h00	14h00-17h15	08h30-12h00	14h00-17h15			14h00-17h15		08h15-12h00	14h00-17h15	Dès que possible
5	Eysins	Parascolaire					11h30-13h30						02.02.2026

* Les horaires de ces postes peuvent être ajustés en fonction du financement accordé par l'État.